



Collecte et démontage

Vous avez un chantier de rénovation, démolition, construction, ou réaménagement de vos espaces ? Les matériaux que vous voulez céder sont susceptibles de nous intéresser !

BatiTerre récupère des matériaux de construction en bon état via des services de **collecte**, de **démontage sélectif** et de **dépôt** à nos points de vente. Nous proposons également des services de démontage soigné pour les matériaux que vous souhaitez réemployer pour votre propre projet. Dans tous les cas, **notre équipe professionnelle garantit un service de qualité** en vue de donner une seconde vie aux matériaux.

Qui peut nous contacter ?

Les produits et services de BatiTerre s'adressent tant aux **professionnels** qu'aux **particuliers**, autant sur le **territoire bruxellois que liégeois et leurs alentours**. Parce qu'avec le réemploi, ce n'est jamais deux fois la même chose, nos services s'adaptent aux besoins de chacun et font l'objet d'une proposition au cas par cas.

Que récupère-t-on ?

Matériaux de réemploi démontés ou non, erreur de commande, surplus de stock, etc. N'hésitez pas à nous envoyer vos propositions !

Notre intérêt se porte sur une large gamme de matériaux de gros œuvre, charpente, aménagement extérieur, aménagement intérieur et parachèvement, outillage en lien avec la construction, équipement de stockage, etc. Nous acceptons uniquement les matériaux en bon état et fonctionnels. La proposition doit également justifier les moyens que nous mettons en place.

Pour avoir une idée plus précise de ce que nous récupérons, consultez notre fiche "**Que récupère-t-on?**".



Nos services plus en détails



1. Démontage sélectif

Nous proposons un service de démontage de matériaux réemployables sur les chantiers. En général, ce service s'adresse à des chantiers de moyennes et grandes tailles et s'effectue en contrepartie d'un défraiement pour notre intervention. Nos équipes sont flexibles et s'adaptent à toutes les situations pour satisfaire à vos besoins et vos contraintes.

2. Collecte

Si les matériaux que vous cédez sont directement disponibles, démontés par vous-même ou votre entrepreneur, nous venons les collecter sur place. À moins que la collecte ne nécessite des moyens de manutention spécifiques, ce service est entièrement gratuit. Dans tous les cas, votre proposition devra nous être transmise au préalable (Cf. rubrique ci-dessous: "[Les informations à nous transmettre](#)").

3. Dépôt gratuit

Lorsqu'une collecte n'est pas possible, vous avez la possibilité de venir déposer gratuitement des matériaux chez nous, et éviter ainsi les coûts liés à leur évacuation. À nouveau, tout dépôt devra faire l'objet d'une proposition qui doit être validée au préalable.



Des matériaux à céder?

Les informations à nous transmettre

Seule une prise de contact anticipée nous permet de répondre correctement à vos propositions.

Une série d'informations nous permettent de répondre rapidement et efficacement à votre demande, à savoir :

- L'adresse du chantier
 - Les différents types de matériaux disponibles
 - Leurs quantités
 - Des photos des matériaux
 - Les délais pour la récupération
 - La méthode de récupération souhaitée
- [démontage sélectif, collecte, dépôt](#)

Une fois en possession de ces informations, nous vous ferons part de notre intérêt ou non et planifierons une visite si nécessaire.